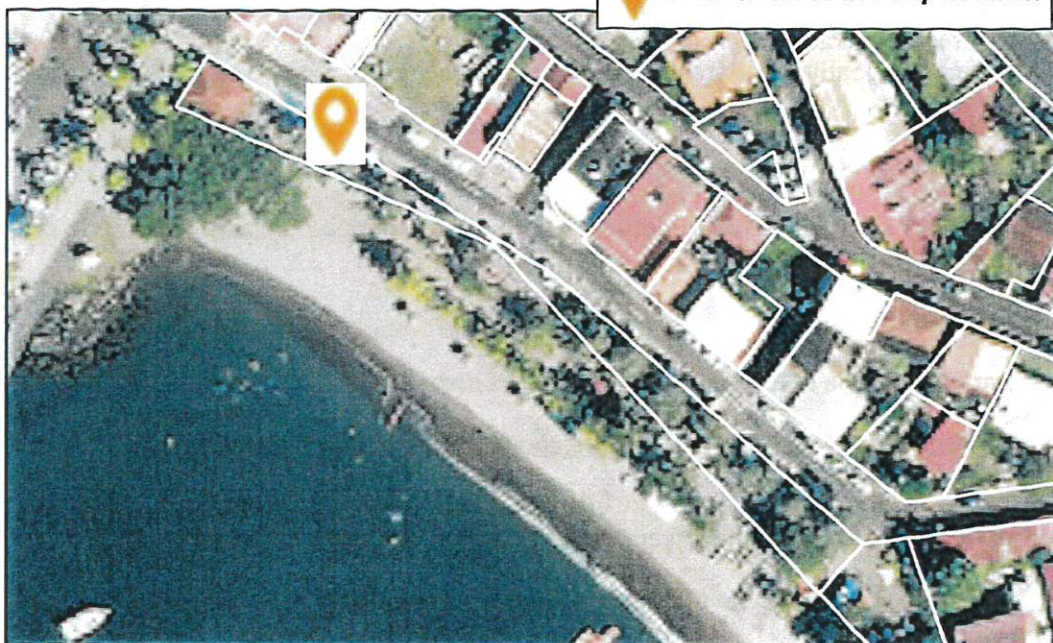


Zone indicative de l'emplacement



Mesure de publicité

(Art. L.2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Parcelle P 69 (en partie) + zone non cadastrée contiguë

Commune de SCHOELCHER

L'Adjoint au Chef du Service
Paysage Eau et Biodiversité
Responsable du Pôle EMA

Christophe GROS